

DÉCLARATION LIMINAIRE DE FORCE OUVRIÈRE AU CCAS DU 17 DÉCEMBRE 2024

Cher(e)s camarades, Mesdames, Messieurs,
Madame la Directrice des Ressources Humaines,

La situation à Mayotte, suite au passage du cyclone Chido, est qualifiée de catastrophique. Les agents publics, tout comme l'ensemble de la population, subissent de plein fouet les conséquences de cette catastrophe. Il est essentiel de leur fournir un maximum de soutien, non seulement pour les aider, mais aussi afin qu'ils puissent continuer à apporter leur expertise et leur assistance aux usagers qui en auront besoin dans les moments difficiles à venir. Des mesures de soutien à la population ont-elles été mises en place par le MTES ?

Nous nous rassemblons aujourd'hui dans un contexte social et politique particulièrement difficile, marqué par des tensions budgétaires et un environnement incertain. En effet, la motion de censure qui a conduit à la chute du gouvernement a ajouté une dimension d'instabilité supplémentaire, notamment en ce qui concerne les orientations budgétaires à venir. Le montant du budget 2025 reste dans l'incertitude, puisqu'il n'a pas encore été voté, et aucune certitude ne peut être avancée quant à l'ampleur des crédits alloués à l'action sociale ministérielle. Cette situation alourdit les négociations et les arbitrages nécessaires pour assurer la pérennité et le développement de nos politiques sociales.

Les tensions budgétaires, qui prévalent en cette fin d'année, ont conduit à des crispations notables au niveau régional, en raison des difficultés à engager des crédits. Malheureusement, les besoins exprimés par les régions demeurent insatisfaits, et il a été difficile de parvenir à des arbitrages équitables. Le CCAS a œuvré ces dernières années pour prévenir toute sous-consommation budgétaire, mais nous faisons face à une problématique inversée, résultant d'un besoin urgent de crédits. Les 1,4 million d'euros d'économies obligatoires retranchés en début d'année sur notre budget de restauration créent un manque significatif à la clôture de l'exercice.

Les montants qui étaient prévus dans le budget 2025 compliquent nos négociations relatives à la redynamisation de notre modèle d'action sociale. FORCE OUVRIÈRE souhaite réitérer son engagement dans ces discussions, désireux de co-construire ce projet avec toutes les organisations syndicales. Notre but reste la recherche de la meilleure organisation de notre action sociale, dans l'intérêt de nos agents. Nous ne signerons aucun protocole d'accord qui ne prévoit pas des mesures nouvelles, actualisées et chiffrées, et il est regrettable de constater qu'en l'état actuel, il reste du travail à faire.

En ce qui concerne la construction du budget qui était prévu pour 2025, nous notons que la dotation inscrite dans le Projet de Loi de Finances (PLF) avait été établie afin de maintenir le ratio des crédits d'action sociale et de prévention par agent par rapport à 2024. Toutefois, le PLF 2025 allouait 15,9 millions d'euros (AE/CP) pour les crédits d'action sociale, en diminution de 300 000 euros par rapport aux 16,2 millions d'euros de 2024.

Ce projet de budget n'était pas acceptable car il ne permettait pas de répondre aux véritables besoins en matière d'action sociale.

Concernant la politique de restauration collective, le budget était de 7,48 millions d'euros en 2025, contre 7,5 millions d'euros en 2024, ce qui témoignait d'une quasi-stagnation. Cette situation ne suffisait pas à financer une politique réelle de restauration collective au sein de

notre ministère. Par ailleurs, les difficultés rencontrées pour le règlement des factures de restauration en 2024 risquent d'entraîner des reports de charges sur le budget 2025. L'augmentation des coûts liés à l'harmonisation des subventions de restauration, estimée à environ 1 million d'euros, accentue encore cette problématique. Ainsi, le projet de budget de restauration pour 2025 était insuffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses.

Pour ce qui était de la prestation et du soutien aux initiatives locales, le montant alloué restait identique à celui de 2024, soit 3,3 millions d'euros. Cependant, cette enveloppe était insuffisante pour revaloriser la prestation de l'arbre de Noël, actuellement fixée à 40 euros par enfant de moins de treize ans, une revalorisation datant de 2010, ainsi que pour répondre aux demandes des crédits d'initiatives locales formulées par les présidents de CLAS, afin de promouvoir des actions sociales collectives au sein des services. Les coûts fixes liés à l'organisation de l'arbre de Noël sont incompressibles, et les CLAS peinent à organiser des manifestations pour nos enfants. Le bilan de 2023 concernant les crédits des Comités d'Initiative Locale (CIL) indique pourtant une dynamique positive, et nous réitérons notre demande de sanctuariser ces crédits à hauteur de 1 million d'euros, face aux 901 131 euros dépensés en 2023.

En ce qui concerne les subventions aux partenaires associatifs, le montant de 5,1 millions d'euros demeurerait identique à celui de 2024. Ce montant ne permettait pas à nos associations de mettre en place des politiques durables, notamment en ce qui concerne les investissements nécessaires à la pérennité des colonies de vacances. Pour FORCE OUVRIÈRE, ce budget était insuffisant, notamment au regard des nouvelles mesures devant être mises en œuvre à l'issue des négociations en cours sur le renouvellement de notre modèle d'action sociale.

Il convient de rappeler que le ministère des Territoires, de l'Écologie et du Logement (MTEL) dispose d'une marge de progression en matière de financement des actions sociales, en comparaison avec d'autres ministères. Bien que notre ministère ne soit pas en dernière position, il existe une réelle opportunité d'amélioration : 492 euros par agent au MTEL contre 622 euros au ministère de l'Agriculture et 789 euros au ministère des Finances.

Dans ce contexte, FORCE OUVRIÈRE attend de la nouvelle Directrice des Ressources Humaines qu'elle apporte un maximum d'assurances sur les différentes lignes de crédits et leur utilisation. Une clarification et un engagement ferme sur l'allocation et la gestion des crédits 2025 sont indispensables pour garantir une action sociale ministérielle efficace et pérenne. Enfin, nous vous demandons de veiller à ce que, dans l'hypothèse où le budget 2025 serait reconduit à l'identique de celui de 2024, les comptables à tous les niveaux ne fassent pas de la rétention dans la mise à disposition des crédits, en prenant chacun des mesures de sécurité excessives par crainte de manque de financement, afin d'éviter toute paralysie de l'action sociale et garantir une gestion proactive des ressources disponibles.

Nos agents méritent un budget d'action sociale 2025 à la hausse et une action sociale ministérielle forte répondant à leurs attentes et besoins.

Je vous remercie, Madame la Directrice, ainsi que vous toutes et tous, pour votre attention.